

Communiqué de presse

BIOÉTHANOL : + 85 % DE CROISSANCE POUR LE SUPERÉTHANOL-E85 EN 2019

Le carburant du pouvoir d'achat plébiscité par les automobilistes

Paris, le 28 janvier 2020 – 2019 a été une nouvelle année record pour la filière française du bioéthanol. Le bilan des volumes écoulés et des parts de marché du Superéthanol-E85 et du SP95-E10 est très positif :

- le Superéthanol-E85 affiche une croissance record de ses volumes (+85 % sur 12 mois) et de son réseau de distribution qui atteint désormais 1 740 stations-service, soit 634 stations de plus en un an. Depuis septembre dernier, le rythme d'ouverture est de plus de 2 stations par jour ;
- toujours première essence de France, le SP 95-E10 poursuit son ascension avec une part de marché proche de 50 % en décembre 2019.

Le Superéthanol-E85, le carburant du pouvoir d'achat en 2019

Moins taxé car plus écologique, ce carburant reste le moins cher du marché : à **0,69€ le litre à la pompe en moyenne**, il permet d'économiser plus de 600 euros par an pour 13 000 kilomètres parcourus, par rapport aux autres essences.

« Depuis l'arrêté de décembre 2017 qui encadre l'homologation des boîtiers de conversion E85 par l'Etat, la croissance du Superéthanol-E85 est très forte. Les volumes ont quasiment doublé en 2019. L'engouement des automobilistes pour le Superéthanol-E85 est une réponse concrète à la question du pouvoir d'achat : il leur permet de réduire de 40% leur budget carburant » précise **la Collective du bioéthanol**

Plus de deux nouvelles stations-service E85 par jour depuis septembre 2019

Le Superéthanol-E85 a franchi un cap : plus de 2 nouvelles stations-services ouvrent désormais chaque jour. En janvier 2020, **1 740 stations-service distribuent le Superéthanol-E85, soit plus de 1 station sur 6** (19 % des stations¹). Les régions Occitanie, Hauts-de-France et Provence-Alpes Côtés d'Azur comptent le plus fort taux d'équipement en stations E85 avec respectivement 26 %, 22 % et 21 %. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2020 pour dépasser la barre symbolique des 2 000 points de ventes.

« En 2019, plus de 100 magasins Système U ont ouvert des pompes E85, ce qui nous a permis de plus que doubler notre parc. Il y a aujourd'hui 160 stations U qui proposent le Superéthanol-E85 et nous souhaitons poursuivre ce développement en 2020 au service du pouvoir d'achat des automobilistes français » indique **Armand Olichon, Directeur Achats Non Marchands de Système U**

80% des véhicules essence compatibles avec un boîtier de conversion E85 homologué par l'État

8 véhicules essence sur 10 sont compatibles avec au moins l'un des 13 modèles de boîtiers de conversion E85 déjà homologués par l'Etat, proposés par 4 fabricants (liste sur www.infoe85.fr). Le coût moyen d'un boîtier - installation comprise - est de 1000 euros. Une fois le boîtier installé, le véhicule peut rouler indifféremment au SP95, SP98, SP95-E10 ou au Superéthanol-E85 et cela dans n'importe quelle proportion.

Trois régions proposent des aides à l'installation d'un boîtier pour les particuliers (Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur) ainsi qu'un département (Somme) et plusieurs villes. En outre, **la carte grise est gratuite** dans 10 régions² et à moitié prix dans 2 régions, Centre-Val de Loire et Bretagne, pour les véhicules équipés d'un boîtier de conversion E85 homologués par l'État, comme pour les véhicules flex-fuel d'origine.

« En 2019, Speedy a formé ses équipes non seulement à la technique mais aussi à la vente des boîtiers E85. Lorsque la conviction part d'en haut, passe par les techniciens et gagne les utilisateurs, cela crée un véritable élan ! Nos clients deviennent ensuite les meilleurs ambassadeurs du produit » souligne **Romain Vancappel, Directeur Marketing, Achats, Stratégie et Innovation de SPEEDY**

¹ Stations déclarant leur prix sur www.prix-carburants.gouv.fr

² Le Superéthanol-E85 n'est pas distribué en Corse

Une offre de véhicules flex-fuel d'origine qui va se renforcer en 2020

Autre solution pour rouler au Superéthanol-E85 : les véhicules flex-fuel d'origine. Ford a lancé en 2019 le **SUV Kuga FlexiFuel E85**. Avec **6 356 véhicules vendus en 6 mois**, ce modèle a remporté un vif succès auprès des automobilistes, se positionnant en 6^{ème} position des SUV essences les plus vendus en France en décembre 2019.

« Avec plus de 6 300 Kuga E85 vendus en 6 mois, l'offre FlexiFuel E85 a permis une belle fin de carrière au Ford Kuga. Ce succès commercial nous conforte dans la décision de proposer, dans un futur proche, d'autres modèles en version flex-fuel » annonce **Louis-Carl Vignon, Président de Ford France**

Enfin, depuis le 1er août 2019, un **abattement de 40 % sur les émissions de CO2 des véhicules flexfuel d'origine est pris en compte dans l'éligibilité à la prime à la conversion**, un signal clair envoyé par le Gouvernement aux constructeurs automobiles pour étoffer leur offre.

Les chiffres clés du Superéthanol-E85 en 2019

- Une consommation record de 340 millions de litres en 2019, soit **+ 85 % de croissance sur 12 mois** (+55 % entre 2017 et 2018) et 3 % du marché des essences (1,7 % sur l'année 2018).
- Un réseau de distribution en très forte croissance : **1 740 stations E85** recensées au 16/01/2020 (soit 634 nouvelles stations depuis le début de l'année 2019).
- **4 fabricants de boîtiers E85** ont reçu au moins une homologation pour l'une des 8 catégories de véhicules existantes : Biomotors (6 catégories homologuées), FlexFuel Company (5 catégories homologuées), ARM Engineering (1 catégorie homologuée) et Borel (1 catégorie homologuée). Détails sur www.infoe85.fr
- Contenant entre 65 % et 85 % de bioéthanol, le **Superéthanol-E85 réduit en moyenne de 50 % les émissions de CO₂** et de 90 % les émissions de particules par rapport à l'essence fossile.
- **Plus de 50 000 utilisateurs de l'application « Mes stations E85 »** qui permet de connaître le prix de vente et de géolocaliser les stations qui distribuent du Superéthanol-E85.
- Le Superéthanol-E85 s'affiche également sur les réseaux sociaux. Créé en juillet 2018, le compte Facebook « **Communauté Superéthanol E85-France** » rassemble déjà plus de **20 000 abonnés**.

Le SP95-E10, première essence de France, se rapproche de la barre des 50% du marché des essences

Première essence de France depuis 2017, le SP95-E10 poursuit son ascension en 2019. Dans le contexte de hausse des prix des carburants, il demeure 4 à 5 centimes moins cher que le SP95 en moyenne dans la même station et **sa part de marché annuelle progresse de près de 5 points pour atteindre 47,6 % en 2019**, avec un record à près de 50 % en novembre et décembre.

Les chiffres clés du SP95-E10 en 2019

- **47,6 % de part de marché en 2019 contre 42,9 % en 2018 soit + 4,7 points**. Près de 5 milliards de litres de SP95-E10 consommés, le volume le plus important de tous les pays européens. Une part de marché de 49,7 % en décembre 2019.
- **6 446 stations fin 2019**, soit **69 % des stations** les plus importantes (+ **218 stations par rapport à fin 2018**).
- **99 % du parc roulant** des véhicules essence est **compatible** (par rapport à 65 % en 2009).

Le bioéthanol, une production made in France sans huile de palme

Issu de la fermentation des sucres et de l'amidon contenus dans les betteraves sucrières, les céréales et leurs résidus de transformation, le bioéthanol ne contient pas d'huile de palme.

La France est le 1^{er} producteur européen d'alcool agricole, avec 24 % de la production européenne, utilisé majoritairement pour les carburants. Le bioéthanol français est donc **fabriqué à partir de matières premières made in France**, dans des distilleries implantées dans les territoires ruraux. Une même betterave sert à faire du sucre, de l'éthanol et - avec sa pulpe - de la nourriture pour les animaux. De même, à partir du même grain de blé fourrager ou de maïs, on produit autant de drèches riches en protéines pour l'alimentation animale que d'éthanol.

Sa production concerne **moins de 1 % de la Surface Agricole Utile (SAU)** nationale, et seulement 0,6% en retirant la contribution des coproduits pour l'alimentation animale, En équivalent temps plein, elle représente **9 000 emplois agricoles et industriels** directs, indirects ou induits dans les territoires concernés.

Le bioéthanol : une filière française d'excellence

En France, le bioéthanol est produit à partir du **sucre des betteraves, de l'amidon des céréales** ou de résidus de leur transformation.

- Plus de **50 000 agriculteurs** mobilisés chaque année,
- **300 000 hectares** (environ 1% de la surface agricole utile) concernés qui fournissent à la fois énergie et alimentation,
- **16 sites** de production dont 5 unités industrielles récentes d'envergure mondiale,
- **9 000 emplois** directs, indirects et induits.

La transition énergétique, un contexte réglementaire favorable pour le bioéthanol

Dans le cadre de la transition énergétique, **les réglementations française et européenne favorisent la décarbonation du secteur des transports.**

Au niveau européen, **la directive énergies renouvelables « RED II »** - adoptée en 2018 - établit un objectif de 14 % d'énergies renouvelables dans les transports à l'horizon 2030.

Au niveau français, **la loi de finances pour 2020** accroit l'objectif d'incorporation de biocarburants dans les essences (en énergie) de 7,9 % en 2019 à 8,2 % en 2020 puis 8,6 % en 2021 (tout en prenant en compte spécifiquement l'éthanol issu de résidus sucriers et amidonniers pour une part respective de 0,2%, 0,4% et 0,8%).

Face aux enjeux climatiques, la Collective du bioéthanol appelle la France et l'Union européenne à renforcer leur engagement en faveur de la poursuite du développement du bioéthanol et des biocarburants issus de biomasse européenne.

À NOTER : La Collective du bioéthanol met en place le « Bioéthanol Data », un outil statistique qui permettra de suivre chaque trimestre l'évolution de la consommation des carburants SP95-E10 et Superéthanol-E85.

CONTACTEZ-NOUS POUR RECEVOIR LA PRÉSENTATION ET POUR TOUTE AUTRE DEMANDE D'INFORMATION

À propos de la Collective du bioéthanol

La Collective du bioéthanol est représentée par l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS) et le Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France, en pur ou dans un dérivé, jusqu'à 7,5% (dont au maximum 5% d'éthanol pur) dans le SP95 et le SP98, jusqu'à 10% dans le SP95-E10 et jusqu'à 85% dans le Superéthanol-E85. Pour plus d'informations : <https://www.bioethanolcarburant.com/>

CONTACT PRESSE : Agence CorioLink

Julie Canlorbe - 07 84 90 83 16 - julie.canlorbe@coriolink.com

Kiyet Altan - 06 01 36 12 38 - kiyem.altan@coriolink.com